RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00293
Numéro SIREN : 410 316 699
Nom ou dénomination : VENTECH

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2016 sous le numéro de dépôt 91991

1609209601

DATE DEPOT :	2016-09-16
NUMERO DE DEPOT :	2016R091991
N° GESTION :	1997B00293
N° SIREN :	410316699
DENOMINATION :	VENTECH
ADRESSE :	47 avenue de l'Opéra 75002 Paris
DATE D'ACTE :	2016/04/07
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
NATURE D'ACTE :	RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR
	RENOUVELLEMENT DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

PN 7.h.16 RO RR

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
16 SEP. 2016
Sous le N° : 91991

978293

"VENTECH"

Société anonyme au capital de 310 000 €

Siège social : PARIS (75002) – 47, avenue de l'Opéra

410 316 699 RCS PARIS
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément COB/AMF GP 98-39

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE 7 AVRIL 2016

L'an deux mille seize le 7 avril à 18h00, le Conseil de Surveillance de la société "VENTECH" s'est réuni au 47 avenue de l'Opéra– 75002 PARIS, sur convocation de son Président, sur l'ordre du jour suivant :

(....)

Assistent à la réunion et ont émargé le registre des présences :

- Monsieur Jérôme de METZ, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Cédric TOURNAY, Vice-Président du Conseil de Surveillance
-
- Monsieur Guillaume SARLAT, membre du Conseil de Surveillance,
- La société VENTECH GLOBAL Sarl, membre du Conseil de Surveillance, représentée par son représenlant permanent, Monsieur Marc TAIEB.

Sont également présents :

- Monsieur Alain CAFFI, Président du Directoire,
- Monsieur Jean BOURCEREAU, Directeur général et Membre du Directoire,
- Madame Claire HOURY, membre du Directoire,
- Monsieur Christian CLAUSSEN, membre du Directoire,
- Madame Emmanuelle de ROUX, en sa qualité de Directeur Administratif Financier de la société VENTECH.

Sont absents et excusés :

- Monsieur Eric HUET, membre du Directoire,

Le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, absent, est excusé.

Le Conseil, réunissant la majorité de ses membres, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jérôme de METZ, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

(.....)

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Prenant acte que les mandats des cinq membres du Directoire viennent à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à venir, à l'unanimité, le Conseil de Surveillance décide de renouveler Messieurs Alain Caffi, Eric Huet, Jean Bourcereau et Christian Claussen ainsi que Madame Claire Houry dans leurs fonctions de membres du Directoire, pour une nouvelle période de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2023 et qui sera appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien leur témoigner à nouveau, Monsieur Alain CAFFI, Monsieur Jean BOURCEREAU et Monsieur Christian CLAUSSEN ainsi que Madame Claire HOURY déclarent accepter le renouvellement de leur mandat et précisent qu'ils continuent à satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de cette fonction.

Monsieur Eric HUET, absent, a fait également savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et qu'il continuait à satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de cette fonction.

DELIBERATION SUR LE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE ET DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL DU DIRECTOIRE

Le Président de séance rappelle au conseil que les membres du Directoire ayant été renouvelés dans leurs fonctions, il y a lieu de délibérer sur le renouvellement des mandats de Président du Directoire et du Directeur Général.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Surveillance décide de renouveler Monsieur Alain CAFFI dans ses fonctions de Président du Directoire, pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, Monsieur CAFFI déclare accepter le renouvellement de son mandat de Président du Directoire et précise qu'il continue à satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de cette fonction.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil de Surveillance décide de renouveler Monsieur Jean BOURCEREAU dans ses fonctions de Directeur Général, pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Monsieur Jean BOURCEREAU remercie le Conseil de Surveillance de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, et déclare accepter le renouvellement de son mandat de Directeur Général et qu'il continue à satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de cette fonction.

Pouvoirs en vue des formalités

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toute formalité qu'il appartiendra.

(....)